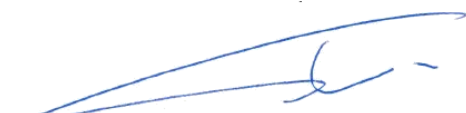


ORDRE DU JOUR Conseil d'établissement – École Marie-Favery Jeudi 19 mars 2026, à 18h30

**Parents et membres de la communauté : si vous désirez assister à la séance,
veuillez transmettre un courriel à : mfavery.ce@csgm.qc.ca au moins 24h avant celle-ci.*

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la séance du procès-verbal du 21 janvier 2026
 - 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Formation offerte aux parents
 - 3.1.2. Consultation des élèves – logo de l'école
 - 3.1.3. Comité de parents du service de garde
 - 3.1.4. Comité vert : fosses des arbres dans la grande cour
 - 3.1.5. Photo scolaire 26-27
 - 3.1.6. Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation
 - 3.1.7. Accès aux documents partagés du CÉ
4. Parole au public
5. Grille matière 26-27 (Approbation)
6. Fournitures scolaires : reconduction de l'[entente Espace Coopérative étudiante](#) (Approbation)
7. Traiteur 25-26 (Approbation)
8. Demandes pour sorties éducatives et projets spéciaux (Approbation)
 - 8.1. Budget
 - 8.2. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur
9. Points d'information
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Situation budgétaire de l'école
 - 9.1.2. Projet éducatif
 - 9.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 9.1.4. Calendrier 26-27
 - 9.2. Représentant du Comité de parents
 - 9.2.1. Dernière rencontre
 - 9.2.2. Formation « Budget d'un établissement scolaire et le conseil d'établissement »
10. Levée de la séance



Présidente

Directeur